

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 18 FEVRIER 2021 A 20H

Nombre de membres afférents au Conseil Municipal.....	19
Nombre de membres en exercice.....	19
Nombre de membres qui ont pris part à la délibération.....	18
Date de la convocation et d'affichage.....	12 février 2021

L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN et le DIX-HUIT FEVRIER à 20 H 00, le Conseil Municipal de Génissieux, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Christian BORDAZ, Maire.

PRESENTS : Christian BORDAZ, Maire ; Michel CHAPET, Hélène PRAL, Jean-Pierre CAILLET, Catherine PELTIER, René PARREULT, adjoints ; James EPTING, Bernard ROLLIN, Joseph CELLIER, Nicole TISSEYRE, Patrick LEMAITRE, Gilles BRAGHINI, Olivier SALADINI, Christelle POINAS AMIARD et Alexandra BONOD FERRIEUX.

PROCURATIONS : Marie MOURIER à Hélène PRAL, Corine FHAL à Alexandra BONOD FERRIEUX et Séverine PIAT à Christian BORDAZ.

ABSENTE ET EXCUSEE : Christiane BERERD.

Alexandra BONOD FERRIEUX a été élue secrétaire.

Le quorum étant atteint, le conseil municipal peut donc valablement délibérer.

Monsieur le Maire propose le rajout de deux délibérations, accepté par le conseil municipal : création d'un emploi non permanent pour accroissement temporaire d'activité et avenant n°1 lot n°3 du marché de l'ensemble polyvalent. Il propose également le retrait d'une délibération pour manque de documents.

Lecture et approbation du compte rendu du conseil municipal du 21 janvier 2021 à l'unanimité.

DELIBERATIONS

FISCALITE DIRECTE LOCALE :

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que pour compenser la suppression de la taxe d'habitation, les communes se verront transférer en 2021, le montant de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) perçu en 2020 par le département. Le taux communal à prendre en compte pour 2021 est composé du taux communal 2020, 12,98 %, auquel s'ajoute le taux départemental 2020, 15,51%, soit au total 28,49 %. Monsieur le Maire propose une augmentation de la fiscalité pour 2021, à savoir : 29,50 % pour le foncier bâti et 46,58 % pour le foncier non bâti. Vote par 2 abstentions et 16 OUI.

TARIFS DES PRODUITS COMMUNAUX :

Monsieur le Maire propose une augmentation de la dotation aux écoles pour 2021 et une augmentation du tarif des encarts publicitaires pour la Lucarne au 1^{er} janvier 2022. Les autres tarifs communaux restent inchangés. Les tarifs du périscolaire et extrascolaire seront revus dès l'élaboration des bilans budgétaires. Vote à l'unanimité.

BUDGET PRINCIPAL M14 : Décision Modificative n°1

Afin de régler une facture d'investissement avant le vote du budget primitif, Monsieur le Maire propose un virement de crédit en section d'investissement dépenses d'un montant de 1.600,00 Euros. Vote à l'unanimité.

PERSONNEL COMMUNAL : création d'un emploi non permanent pour accroissement temporaire d'activité

Monsieur le Maire propose de créer un poste d'adjoint d'animation à temps non complet pour une période de 5 mois afin de remplacer un agent en congé maternité. Vote à l'unanimité.

PERSONNEL COMMUNAL : création d'un emploi non permanent pour accroissement temporaire d'activité

Considérant le nombre d'enfants inscrits aux services périscolaires il y a lieu de créer un emploi d'adjoint d'animation à temps non complet à compter du 1^{er} mars 2021. Vote à l'unanimité.

TRAVAUX DE REMPLACEMENT DE LA COUVERTURE DE LA SALLE POLYVALENTE : avenant n°1 du lot n°3

Monsieur le Maire présente un avenant en plus-value pour travaux supplémentaires relatifs à la mise en peinture des châssis intérieurs et des canalisations d'un montant de 2.707,32 Euros HT, soit une plus-value de 16,03 % du marché initial. Vote à l'unanimité.

INFOS DU MAIRE

- TRAVAUX COUVERTURE DE LA SALLE POLYVALENTE : Plus-value de 2,94 % pour le lot n°1 et plus-value de 0,82 % pour le lot n°2.
- Rencontre d'un groupe « générations futures » prévue le jeudi 4 mars à 9h en Mairie.
- Réunion du groupe de travail « dénomination des rues » le lundi 2 mars à 11h.

RAPPORT DES COMMISSIONS

TRAVAUX (Michel CHAPET)

- Les divers marquages au sol sont en cours de réalisation.
- Cheminement piéton du sentier : les barrières restent à poser.

VIE ASSOCIATIVE (Gilles BRAGHINI)

- L'école de musique « la : bonne note » viendra faire une présentation au prochain conseil municipal.

SOCIAL (Hélène PRAL)

- 1^{ère} réunion du G10 concernant le social.
- Visite chez M. René MOUNIER pour fêter ses 100 ans.
- Recensement des personnes âgées de plus de 75 ans qui souhaitent se faire vacciner contre la COVID 19.
- Des devis ont été demandés pour l'isolation des bâtiments locatifs.
- Le CCAS a voté son budget en séance du 11 février. La prochaine réunion aura lieu le mardi 23 mars.
- La collecte de sang du 9 février s'est fait sur rendez-vous ; 65 dons ont été collectés.

URBANISME (Catherine PELTIER)

- Compte rendu de la commission du 9 février au cours de laquelle ont été étudiés 1 autorisation de travaux, 5 permis de construire, 8 déclarations préalables et 13 certificats d'urbanisme d'information.

TRAVAUX (Joseph CELLIER)

- Les travaux d'amélioration de la sécurité des écoles sont en cours de réalisation.
- EGLISE : les travaux de zinguerie sont en cours de finition.
- SALLE POLYVALENTE : les travaux sont au stade de la finition avec l'habillage des chenaux et la pose des panneaux alvéolaires à l'intérieur. La réception des travaux est prévue le 2 mars. La pose du parquet interviendra à la suite.

EMBELLISSEMENT (James EPTING)

- Compte rendu du groupe de travail embellissement : ce groupe de travail s'imbrique totalement avec le plan d'urbanisme, la cohésion de l'embellissement du village, l'unité de choix du mobilier urbain, les façades, les constructions, les murettes etc...
- Aujourd'hui la plupart des Génissois sont sensibles à l'environnement de leur habitat et suscitent une certaine curiosité sur l'évolution de leur cadre de vie. Pour pouvoir élaborer un plan d'ensemble sur le long terme il est indispensable que la communication soit transversale et que les projets des diverses commissions (urbanisme, travaux, etc...) soient expliqués ou du moins évoqués pour connaître la direction et le but que l'on veut atteindre pour le village de Génissieux.
- Un PLU existe et doit être appliqué, ou modifié si besoin, mais respecté. Dans ce PLU il est noté entre autres des zones à respecter, et d'autres points qui concernent le groupe de travail embellissement. Ce groupe devient incontournable pour qu'il y ait une cohésion de tous les projets afin d'harmoniser notre cadre de vie dans notre village.
- Le Maire assistera à ces réunions pour nous apporter ses compétences et les possibilités de faisabilité au niveau du personnel, des moyens matériels, financiers, etc.

BIBLIOTHEQUE (Nicole TISSEYRE)

- Présentation du bilan d'activités de l'année 2020.

COMMUNICATION (René PARREAU)

- La Lucarne a été distribuée, un grand remerciement à tous.

EMBELLISSEMENT (René PARREAU)

- Compte rendu de la réunion du groupe de travail en présence d'un paysagiste retraité qui a apporté des conseils.

CARRIERES (Michel CHAPET)

- Présentation d'un projet de plan de circulation de desserte des carrières.

FINANCES (Michel CHAPET)

- Réunion de la commission le mercredi 10 mars à 17h30 en Mairie.

L'ordre du jour étant épuisé, le Maire lève la séance à 23h00
Prochain conseil municipal : jeudi 25 mars 2021 (sous réserve de modification)